

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 25 Juin 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 19 Juin 2024. Présents :** AUGER Catherine, , CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, DAGUIN Gérard, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand, LOUHET Damien, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Eric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine **Excusés :** BARBIER Daniel (Pouvoir à Guyot J.), BARBIER Roger, BERNARD Colette (Pouvoir à Rollin P.), BORNET Carole (Pouvoir à Thevenard P.), COLAS David (pouvoir à Vingdiolet MC.); DUMONT Sylvie (Pouvoir à GIRARD Pascal), HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MOREAU Alain (Pouvoir à Jaillot A.), MOREAUX Jacques, ROY Barbara Alice (Pouvoir à Gateau M.), SAURAT Jean-François (Pouvoir à Martin M.), SIMONNET Pascale (Pouvoir à Vincent M.) **Absents :** BOUILLON Sandra, BOUZOUOLA Yasmina, ESCURAT Elisabeth, LEROY Anne
Secrétaire de séance : VENUAT Eric En exercice : 44. Présents : 27 Votants : 36

23. Tourisme : Vote des règlements des Etangs : Cossaye et Grenetier (La Machine)

Il est proposé d'actualiser les règlements de l'étang de Cossaye et de l'étang Grenetier à La Machine pour 2024.

Les principales modifications portent, pour l'étang Grenetier, sur les dates d'ouverture de la baignade et pour l'étang de Cossaye sur les dates d'ouverture de pêche.

Les règlements sont annexés au présent rapport.

Madame la Présidente demande au conseil communautaire :

- **D'adopter** les règlements de l'étang de Cossaye et de l'étang Grenetier ;
- **De l'autoriser à signer** tout document se rapportant à ce dossier

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Fait à Decize, le 25 Juin 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 27/06/2024
Et de la publication le 27/06/2024

La Présidente

La Présidente,

R. ROY